

Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant reconnaissance de la norme NF P45-500 Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ; Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 aout 2010, définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

Vu l'arrêté du 23 février 2018 relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible

| A DESIGNATION DU OU DES BATIM | IENTS |
|---|--|
| ● Localisation du ou des bâtiments Type de bâtiment : □ appartement | ● Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : 4 place de la Chevalerie 26460 BOURDEAUX Escalier : SO Bâtiment : SO N° de logement : SO Etage : R+2 Numéro de Lot : SO Réf. Cadastrale : F828/829 Date du Permis de construire : 1900 |
| B DESIGNATION DU PROPRIETAIRI | E |
| Désignation du propriétaire de l'installation intér Nom : SUCCESSION BERTINO Prénom : Guy Adresse : 4 Place de la Chevalerie 26460 BOURDEAUX Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre : Se Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Nom / Prénom Adresse : | |
| Titulaire du contrat de fourniture de gaz : Nom : SO Prénom : Adresse : Téléphone : | □ Numéro de point de livraison gaz Ou □ Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou □ A défaut le numéro de compteur Numéro : SO |
| C DESIGNATION DE L'OPERATEUR | DE DIAGNOSTIC |
| ● Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : FEDELE Thomas Raison sociale et nom de l'entreprise : LOGIEXPERT Adresse : 13 Allee Giuseppe Verdi 26200 MONTÉLIMAR N° Siret : 90106053300022 Le présent rapport est établi par une personne dont les | Désignation de la compagnie d'assurance Nom : GAN ASSURANCE IARD N° de police : 121.334.422 Date de validité : 30/06/2023 Compétences sont certifiées par : |
| I.Cert Espace Performance 35760 SAINT-GRÉGOIRE le 24/02/2021 N° de certification : CPDI5920 Norme méthodologique ou spécification technique utilise | |



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

IDENTIFICATION DES APPAREILS

| Autres appareils | | Observations | | |
|------------------------------|-----------------|------------------|---|--|
| Genre (1) | Type (2) | Taux de Anomalie | | |
| Marque | Puissance (kW) | co | Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil | |
| Modèle | Localisation | (ppm) | concerné | |
| Autre (conduites en attente) | Non raccordé | | Anomalie(s): 8b - 19.1 - 20.1 - 7a3 | |
| | | SO | | |
| | Cuisine - Mur A | | | |

| LEGENDE | |
|---------|--|
| (1) | Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur |
| (2) | Non raccordé – Raccordé - Etanche |
| A.R. | Appareil Raccordé |
| D.E.M | Dispositif d'Extraction Mécanique |
| CENR | Chauffe Eau Non Raccordé |

ANOMALIES IDENTIFIEES

| Point de contrôle N° ⁽³⁾ | A1 ⁽⁴⁾ , A2 ⁽⁵⁾ , DGI ⁽⁶⁾ ou 32c ⁽⁷⁾ | Libellé des anomalies | Localisation | Recommandations | |
|---|---|------------------------------------|--------------------|---|--|
| | Risques Encourus | | | | |
| | | L'extrémité de l'organe de coupure | Cuisine | | |
| 8b | • | | Appareil 1 (Autre) | Obturer la conduite en attente au moy d'un bouchon vissé. | |

L'absence d'OCA ou son inaccessibilité excluent la possibilité de couper l'arrivée du gaz à l'appareil (par exemple, dans le cas de dé-raccordement accidentel ou de rupture du tube souple, pour son remplacement ou en cas d'incident sur l'appareil). Il existe un risque de fausse manoeuvre si un robinet n'est pas obturé par un bouchon alors qu'il ne dessert aucun appareil. Cette fausse manoeuvre peut entraîner un dégagement de gaz et donc un risque d'explosion.

Le même risque existe si une tuyauterie en aval d'un robinet n'est pas obturée par un bouchon vissé, alors qu'elle n'est raccordée à aucun appareil.

| | | Le local équipé ou prévu pour un appareil de cuisson seul ou autre que | Cuisine | Mise en place d'un dispositif d'entrée d' |
|------|----|--|--------------------|---|
| 19.1 | A2 | cuisson n'est pas pourvu d'une amenée d'air. | Appareil 1 (Autre) | normalisé (une barrette de ventilation haute de fenêtre par exemple). |
| | D: | | (00) | |

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) causée par une mauvaise combustion.

| 20.1 | A1 | Le local équipé ou prévu pour un appareil d'utilisation n'est pas pourvu | Cuisine Appareil 1 (Autre) | Mise en place d'un dispositif de sortie d'air normalisé. (La hotte aspirante n'étant |
|--|-----------|--|----------------------------|---|
| | | de sortie d'air | Apparon I (Autro) | pas considérée comme tel). |
| Risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) causée par une mauvaise évacuation des produits de combustion. | | | | |

| 7a3 | A1 | Au moins un organe de coupure n'est pas marqué du logo d'une marque reconnue | Cuisine Appareil 1 (Autre) | L'organe de coupure doit être marqué du logo NF gaz |
|-----|--------------|--|----------------------------|--|
| | Incapacité à | à isoler rapidement l'installation de gaz en d | cas de nécessité (fuite | e sur l'installation, incendie,) |

SUCCESSION BERTINO 14.04.23 GAZ



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

| LEGENDE | |
|--|---|
| (3) | Point de contrôle selon la norme utilisée |
| (4) A1 | Présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation |
| (5) A2 | L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais. |
| (6) DGI (Danger Grave et Immédiat) | L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituants la source du danger. |
| (7) 32c | La chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement. |

F

IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE CONTROLES ET MOTIFS, ET IDENTIFICATION DES POINTS DE CONTROLES N'AYANT PAS PU ETRE REALISES

Liste des bâtiments et parties de bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être contrôlés et motifs

| Pièce / Volume | Justification |
|----------------|---|
| Toiture | Toiture non accessible (absence de fenêtre de toit) |

Liste des points de contrôles n'ayant pu être réalisés

Néant

CONSTATATIONS DIVERSES

- ☐ Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée.
- □ Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.
- ☐ Le conduit de raccordement n'est pas visitable
- Au moins un assemblage par raccord mécanique est réalisé au moyen d'un ruban d'étanchéité

Néant

CONCLUSION

- L'installation ne comporte aucune anomalie.
- L'installation comporte des anomalies de type qui devront être réparées ultérieurement.

- L'installation comporte des anomalies de type (A2) qui devront être réparées dans les meilleurs délais.

- L'installation comporte des anomalies de type QQQ qui devront être réparées avant remise en service.

Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.

L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

| | EN CAS DE DGI : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC |
|-----|--|
| | ☐ Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz |
| Ou | ☐ Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation |
| | Transmission au Distributeur de gaz par des informations suivantes : Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ; Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI) |
| | Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie. |
| | |
| J | EN CAS D'ANOMALIE 32c : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC |
| | ☐ Transmission au Distributeur de gaz par de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur |
| | Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie |
| | |
| K | SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE |
| Cia | natura / cachat de l'antroprise. Detec de vioite et d'établise ement de l'état de l'installation de |

Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz

Visite effectuée le : 14/04/2023 Fait à MONTÉLIMAR le 14/04/2023

Rapport n°: SUCCESSION BERTINO 14.04.23 GAZ

Date de fin de validité : 13/04/2026

Nom / Prénom du responsable : FEDELE Thomas Nom / Prénom de l'opérateur : FEDELE Thomas

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Tél: 06.49.21.25.33 E-mail: logiexpert.diagnostics@gmail.com SIRET: 90106053300022



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

ANNEXE – PHOTOS

Point de contrôle N° 8b



Description:

A2 L'extrémité de l'organe de coupure d'appareil ou de la tuyauterie en attente n'est pas obturée

Point de contrôle N° 19.1



Description:

A2

Le local équipé ou prévu pour un appareil de cuisson seul ou autre que cuisson n'est pas pourvu d'une amenée d'air.

SIRET: 90106053300022



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

Point de contrôle N° 20.1



Description:

A1 Le local équipé ou prévu pour un appareil d'utilisation n'est pas pourvu de sortie d'air

Point de contrôle N° 7a3



Description:

Au moins un organe de coupure n'est pas marqué du logo d'une marque reconnue



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5920 Version 002

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur FEDELE Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel l.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention Amiante Sans Mention

Date d'effet: 08/04/2021 - Date d'expiration: 07/04/2028

Electricité Etat de l'installation intérieure électrique

Date d'effet : 26/02/2021 - Date d'expiration : 25/02/2028

Date d'effet: 07/04/2021 - Date d'expiration: 06/04/2028

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 24/02/2021 - Date d'expiration : 23/02/2028

Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 26/02/2021 - Date d'expiration : 25/02/2028

Termites Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine

Date d'effet : 24/02/2021 - Date d'expiration : 23/02/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit. Edité à Saint-Grégoire, le 04/05/2021.

*

Antité du 21 novembre 2006 modifié définissant les critéres de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomis, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomis des partitures ou des controles spate travau en présence de plomis, et les critéres d'acceditation des organismes de certification - Arrité du 25 juliet 2016 définissant les critéres d'acceditation ces personnes physiques poderateurs de présenges, d'ellustation préciolique de l'étaté de connection des maintennes d'acceditation de l'acceditation des organismes de certification de vive de la novembre 2019 (relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'ellustation personnes 2019 (relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'ellustation personnes 2019 (relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'ellustation personnes 2019 (relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'ellustation personnes physiques opérateurs de personnes physiques opérateurs de personnes de l'acceditation des compétences des personnes physiques opérateurs de l'acceditation des compétences des personnes physiques opérateurs de l'acceditation des compétences des personnes physiques opérateurs des personnes physiques opérateurs des personnes physiques des l'acceditation des compétences des confictation des compétences des confictations des competences des confictations des compétences des personnes physiques destination intérieure de acceditation des compétences des personnes physiques destination intérieure de personnes physiques destination intérieure de personnes physiques destina





Certification de personnes Diagnostiqueur

Portée disponible sur www.icert.fr Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev17